

TABLEAU SYNTHÈSE

Paiement des honoraires professionnels – Formulaires à utiliser

Traitement des honoraires professionnels d'un conférencier invité, d'une société ou d'un travailleur autonome **RÉSIDENT** du Canada

Facture émise par	Taxes	Frais réclamés	Formulaire à utiliser				Comptes utilisés	Documents à fournir	Notes
			Rapport de dépense	SRH-75	Demande de paiement	Demande d'achat			
Conférencier invité	Sans taxe	honoraires		X			851000 ou 857500 (sous-traitance recherche)	Programme de conférence	<ul style="list-style-type: none"> Un contrat aux ressources humaines est également accepté. 857500 : On impute à ce compte les sommes payées selon un contrat de recherche ou une subvention de recherche à des personnes autres que celles à l'emploi de l'Université.
		dépenses	X				352000	Facture(s) originale(s)	
		honoraires et dépenses			X			851000 ou 857500 (sous-traitance recherche)	<ul style="list-style-type: none"> Programme de conférence Photocopies ou facture(s) originale(s) des autres frais réclamés, s'il y a lieu
Société	Avec taxes						850700 ou 857500 (sous-traitance recherche) ou 252000 (publicité)	Facture originale	<ul style="list-style-type: none"> 857500 : On impute à ce compte les sommes payées selon un contrat de recherche ou une subvention de recherche à des personnes autres que celles à l'emploi de l'Université.
	Sans taxe					X		Facture originale	<ul style="list-style-type: none"> 857500 : On impute à ce compte les sommes payées selon un contrat de recherche ou une subvention de recherche à des personnes autres que celles à l'emploi de l'Université. Si la compagnie ne charge pas de taxe, c'est probablement que ses revenus sont moins de 30 000\$ par année (en dessous de ce montant, celle-ci n'est pas obligé de charger des taxes).

Paiement des honoraires professionnels – Formulaires à utiliser

Traitement des honoraires professionnels d'un conférencier invité, d'une société ou d'un travailleur autonome **RÉSIDENT** du Canada (suite)

Formulaire à utiliser										
Facture émise par	Taxes	Frais réclamés	Rapport de dépense	SRH-75	Demande de paiement	Demande d'achat	Comptes utilisés	Documents à fournir	Notes	
Travailleur autonome	Avec taxes	honoraires				X	850700 ou 857500 (sous-traitance recherche) ou 252000 (publicité)	Facture originale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 857500 : On impute à ce compte les sommes payées selon un contrat de recherche ou une subvention de recherche à des personnes autres que celles à l'emploi de l'Université. 	
		dépenses				X				
		honoraires et dépenses				X				
	Sans taxe	honoraires			X			851000 ou 857500 (sous-traitance recherche)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déclaration de travailleur autonome ▪ Facture originale des honoraires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si la personne ne répond pas aux critères de travailleur autonome, on devra la payer par contrat d'engagement. ▪ 857500 : On impute à ce compte les sommes payées selon un contrat de recherche ou une subvention de recherche à des personnes autres que celles à l'emploi de l'Université.
		dépenses	X					352000	Facture(s) originale(s)	
		honoraires et dépenses						851000 ou 857500 (sous-traitance recherche)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déclaration de travailleur autonome ▪ Facture originale des honoraires ▪ Photocopies ou originaux des autres frais réclamés, s'il y a lieu 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si la personne ne répond pas aux critères de travailleur autonome, on devra la payer par contrat d'engagement. ▪ 857500 : On impute à ce compte les sommes payées selon un contrat de recherche ou une subvention de recherche à des personnes autres que celles à l'emploi de l'Université.
Sujets volontaires							858200		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lorsque la compensation est supérieure à 100 \$, il faut utiliser le formulaire SRH-75, car la compensation est considérée comme des honoraires lorsqu'il n'y a aucune facture de dépenses à l'appui. 	

Paiement des honoraires professionnels – Formulaires à utiliser

Traitement des honoraires professionnels d'un conférencier invité, d'une société ou d'un travailleur autonome **NON-RÉSIDENT** du Canada

Facture émise par	Taxes	Frais réclamés	Formulaire à utiliser				Comptes utilisés	Documents à fournir	Notes
			Rapport de dépense	SRH-75	Demande de paiement	Demande d'achat			
Conférencier invité	Sans taxe	honoraires			X		850600	<p>Il est possible de procéder de 2 façons :</p> <ul style="list-style-type: none"> Par demande de paiement (si aucune facture) en annexant le programme de conférence 	<ul style="list-style-type: none"> Pour connaître la procédure de prélèvement des impôts pour les non-résidents, consultez le document Procédure pour le paiement d'honoraires à un conférencier non-résident.
						X	850600	<ul style="list-style-type: none"> Par demande d'achat (avec facture) en annexant la facture originale 	<ul style="list-style-type: none"> Veillez indiquer la bonne catégorie d'honoraires. Pour plus de détails à ce sujet, consultez le document Honoraires professionnels. NOTE : Les retenues d'impôts seront traitées au Service des finances.
		dépenses	X				352000	Facture(s) originale(s)	
		honoraires et dépenses sur même facture					X	850600	<p>Par demande d'achat en annexant la facture originale</p>

Paiement des honoraires professionnels – Formulaires à utiliser

Traitement des honoraires professionnels d'un conférencier invité, d'une société ou d'un travailleur autonome **NON-RÉSIDENT** du Canada (suite)

Facture émise par	Taxes	Frais réclamés	Formulaire à utiliser				Comptes utilisés	Documents à fournir	Notes
			Rapport de dépense	SRH-75	Demande de paiement	Demande d'achat			
Travailleur autonome	Sans taxe	honoraires				X	850600	Facture originale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez indiquer la bonne catégorie d'honoraires. Pour plus de détails à ce sujet, consultez le document Honoraires professionnels. ▪ NOTE : Les retenues d'impôts seront traitées au Service des finances.
		dépenses	X				352000	Facture(s) originale(s)	
		honoraires et dépenses				X	850600	Facture originale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez indiquer la bonne catégorie d'honoraires. Pour plus de détails à ce sujet, consultez le document Honoraires professionnels. NOTE : Les retenues d'impôts seront traitées au Service des finances.
Société	Sans taxe					X	850600	Facture originale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez indiquer la bonne catégorie d'honoraires. Pour plus de détails à ce sujet, consultez le document Honoraires professionnels. NOTE : Les retenues d'impôts seront traitées au Service des finances.

Dernière mise à jour : 1^e février 2016